



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2024

Présents

Monsieur DENIS, Président de TOURS HABITAT,
Madame GOBLET, Vice-Présidente de TOURS HABITAT

Madame BA-TALL, Madame BLUTEAU, Monsieur BOILLE, Monsieur CHANDENIER, Madame DJABER,
Monsieur GRATEAU, Madame JOVENEUX, Madame LEMAURE, Monsieur MARTINS, Madame
MERCIER, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, Madame ROCHER, Monsieur THOMAS, et
Monsieur VALLET, Administrateurs

Excusés

Monsieur FRANCOIS,
Monsieur MIRAULT, dont le pouvoir a été attribué à Monsieur BOILLE
Madame MOSNIER,

Absents

Monsieur ARNOULD,
Monsieur LECONTE,

Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de TOURS HABITAT
Monsieur BACLE, Directeur Proximité de TOURS HABITAT
Madame BARRANGER, Directrice des Ressources Humaines de TOURS HABITAT,
Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de TOURS HABITAT,
Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de TOURS HABITAT,
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de TOURS HABITAT,
Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de TOURS HABITAT,
Madame FROMIAU Sandrine, Secrétaire du CSE de TOURS HABITAT
Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPuRLo à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail
et des Solidarités d'Indre-et-Loire,
Monsieur MAUPERIN, Chef de Service Habitat et Construction à la Direction Départementale des Territoires,

Présidence de Monsieur Emmanuel DENIS, Président

VILLE DE TOURS – ECOQUARTIER DE MONCONSEIL : COMPTE FINANCIER ANNEXE POUR L'EXERCICE 2023

(ZAC DE MONCONSEIL C/3)

Le Directeur Général et la Directrice Financière et Comptable indiquent au Conseil d'Administration qu'il doit également voter le Compte Financier Annexe 2023 de l'opération référencée en titre, conformément aux dispositions de l'Instruction Comptable pour toute opération d'aménagement concerté.

Aussi, il est présenté au Conseil d'Administration le Compte Financier de la « CONCESSION D'AMENAGEMENT » pour l'exercice 2023, (convention de la Concession d'Aménagement pour la réalisation de la Zac de Monconseil) entre la Ville de Tours et TOURS HABITAT en date du 14/04/2006.

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de la « CONCESSION D'AMENAGEMENT » de l'exercice 2023, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses et recettes effectuées, le Conseil d'Administration délibère et statue sur les sommes présentées ci-après :

Montant initial de la Convention TTC	18 675 184.00 €
Montant réactualisé de la Convention (Crac 2023) TTC	30 253 387.00 €
Montant cumulés des dépenses au 31/12/2022 (Hors écritures de constatation de stocks)	-39 423 339.05 €
Montant cumulés des recettes au 31/12/2022 (Hors écritures de constatation de stocks)	40 847 628.42 €
Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2022 (Invest.) / Déficit	-19 949 054.86 €
Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2022 (Fonct.) / Excédent	21 373 344.23 €

Autorisations budgétaires 2023 (budget primitif et décisions modificatives)	
Débit (Invest.)	-900 090 €
Crédit (Invest.)	499 946 €
Débit (Fonct.)	-980 744 €
Crédit (Fonct.)	823 126 €
Dépenses nettes (Invest.) au 31/12/2023	-92 369.21 €
Dépenses nettes (Fonct.) au 31/12/2023 (Hors écritures de constatation de stocks)	-6 116.88 €
Recettes nettes (Invest.) au 31/12/2023	2 216.50 €
Recettes nettes (Fonct.) au 31/12/2023 (Hors écritures de constatation de stocks)	1.00 €
Résultat net à la clôture de l'exercice (Invest.) / Déficit	-90 152.71 €
Résultat net à la clôture de l'exercice (Fonct.) / Déficit	-6 115.88 €

Montant cumulés des dépenses au 31/12/2023 (Hors écritures de constatation de stocks)	-39 521 825.14 €
Montant cumulés des recettes au 31/12/2023 (Hors écritures de constatation de stocks)	40 849 845.92 €
Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2023 (Invest.) / Déficit	-20 039 207.57 €
Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2023 (Fonct.) / Excédent	21 367 228.35 €

Après délibération, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part aux votes, d'approuver l'ensemble de la comptabilité de la « CONCESSION D'AMENAGEMENT » qui est soumise à son examen et de déclarer que les états financiers dressés pour l'exercice 2023 n'appellent aucune observation, ni réserve de sa part, et d'affecter le résultat d'exploitation de - 6 115.88 € au compte de Report à nouveau.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19/06/2024 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Grégoire SIMON**